



## Peut on divorcer sans avocat ?

Par **Jeremy42**, le **04/07/2015** à **02:28**

Bonsoir, Mon épouse veut divorcer mais nous n'avons pas les moyens de prendre un avocat. Je suis seul a travailler et les crédits que j'ai font que mon compte est tous les mois dans le rouge.

On m'a parlé de la possibilité de faire un divorce sans avocat afin que les frais soient réduits. Quant est - il ?

Par **domat**, le **04/07/2015** à **09:52**

bjr,

un avocat est toujours obligatoire pour divorcer.

si vous divorcez par consentement mutuel, les 2 époux peuvent prendre qu'un avocat pour les 2 époux.

cdt

Par **Jibi7**, le **04/07/2015** à **10:46**

Hello

et si vos revenus sont tres reduits vous avez le droit de demander un avocat en aide juridictionnelle partielle ou totale..

a noter que la principale économie sera faite par vous si vous arrivez a vous mettre d'accord sur toutes les consequences du divorce entre vous ..

un mediateur peut vous assister.

Par **Jeremy42**, le **04/07/2015** à **10:59**

Merci pour vos réponses.

Comment savoir si je peux bénéficier d'un avocat en aide juridictionnelle ?

Par **Jibi7**, le **04/07/2015** à **15:18**

s'il y en a pres de chez vous passez par une maison de la justice et du droit qui vous aidera ..et aussi voyez sur legifrance ou en mettant aide.juridictionnelle + criteres sur votre gougueule..  
et vous aurez les plafonds ..

Par **Jeremy42**, le **04/07/2015** à **18:20**

Merci !